

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **20 octobre 2008**

Décision n° **B-2008-0377**

commune (s) : Meyzieu

objet : Gestion sociale et urbaine de proximité (GUSP) - Programmation 2008

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

**Rapporteur** : Monsieur Charrier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 13 octobre 2008

Compte-rendu affiché le : 21 octobre 2008

Présents : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Imbert A.

Absents excusés : M. Calvel, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. David G.), M. Crédoz, Mme Peytavin, M. Sangalli (pouvoir à M. Desseigne).

Absents non excusés : MM. Bret, Buna, Charles, Sécheresse, Vesco, Lebuhotel.

**Bureau du 20 octobre 2008****Décision n° B-2008-0377**

commune (s) : Meyzieu

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GUSP) - Programmation 2008**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 9 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

Dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009, les quartiers prioritaires de la politique de la ville sur la commune de Meyzieu font l'objet d'une convention-cadre de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) définissant les priorités des collectivités, des bailleurs sociaux et copropriétés en termes d'amélioration du cadre de vie, d'entretien des espaces publics et collectifs et de renforcement des aménagements de proximité au bénéfice des habitants de ces quartiers. Cette convention-cadre 2007-2009 a été approuvée par le conseil de Communauté lors de sa séance du 12 novembre 2007.

La programmation 2008 traduit ces orientations en poursuivant l'accompagnement de la scission de la copropriété des Plantées, du projet urbain sur le quartier Mathiolan-Peyssilieu et des actions de veille préventive sur les quartiers Mimosas, Espérance et sur le foyer de l'association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale (Aralis).

Le coût global des opérations retenues pour 2008 par les différents partenaires s'élève à 266 630 € avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de 42 900 €.

Le tableau récapitulatif de la programmation 2008, détaillant le montant prévisionnel de chacune des actions et la répartition financière entre les partenaires, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE****1° - Approuve :**

a) - la programmation de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) pour l'année 2008 sur la commune de Meyzieu telle que présentée en annexe,

b) - la participation financière de la Communauté urbaine, à hauteur totale de 42 900 €, aux différents partenaires.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer les conventions avec les différents partenaires, pour les actions engageant la Communauté urbaine.

**3° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et suivants - comptes 657 340 et 657 480 - fonction 824 - opération n° 0452.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 octobre 2008.**